



FICHE TECHNIQUE

Durcisseur OLI-CRYL 11.4

Durcisseur destiné à améliorer la résistance des vernis OLI-CRYL homologués

Gamme			
A01062	Nb. par lot	1 x 0,25 L	1 x 1 L
		☒	☒
			1 x 3 L
			☒
Domaine d'application	Pour les peintures à pulvériser OLI-CRYL à base de solvants mentionnées dans la rubrique « Produits du système ». Réservé à un usage professionnel. En tant que composant durcisseur, à utiliser exclusivement avec les peintures de base mentionnées, dans les proportions de mélange prescrites. Pour la préparation du support, l'application et les domaines d'utilisation, se reporter à la fiche technique de la peinture de base correspondante.		
Propriétés	- Augmente la résistance chimique et mécanique grâce à la réticulation - Recommandé pour les portes et les meubles soumis à de fortes sollicitations - Rapport de mélange uniforme de 10:1 en volume pour les produits du système mentionnés		
Conforme/testé selon	Le produit contient moins de 0,1 % de monomères diisocyanates et peut donc être utilisé sans formation supplémentaire.		
Composition	Isocyanate 6 mois dans le conditionnement d'origine fermé. Conserver dans un endroit frais et sec. Les durcisseurs sont sensibles à l'humidité ; refermer donc immédiatement le récipient après prélèvement du produit.		
Produits du système	Ratios de mélange en volume. La proportion de durcisseur est de 10 % en volume par rapport à la peinture de base.		
Rapport de mélange	Peinture de base	Rapport de mélange	Durée de vie en pot
	OLI-CRYL 25.50 I Peinture multicouche 1K+2K	10:1 (10 %)	8 h max.
	OLI-CRYL 40.55 I Peinture colorée 1K+2K	10:1 (10 %)	8 h max.
	OLI-CRYL 40.40 I Apprêt/apprêt isolant 1K+2K	10:1 (10 %)	8 h max.
Préparation	Juste avant l'application, ajouter le durcisseur à la peinture de base dans les proportions indiquées, en remuant, puis mélanger soigneusement jusqu'à obtenir un mélange homogène. Laisser reposer environ 10 minutes avant l'application.		

Conseils d'application	▪ Conditions optimales : 20 °C et 50 % d'humidité relative. Pour les autres conditions d'application, se reporter à la fiche technique de la base correspondante. ▪ Respecter la durée de vie en pot spécifique au produit ; sa fin n'est pas reconnaissable à un changement de viscosité. ▪ Ne pas laisser durcir les résidus de peinture mélangés dans des récipients fermés. ▪ Ne pas reverser l'excédent de produit dans le récipient d'origine
Caractéristiques techniques	Composition : polyisocyanate à base d'hexaméthylène diisocyanate (HDI), dissous dans de l'acétate de n-butyle Densité à 20 °C : 1,025 g/cm³ (ISO 2811) Teneur en solides : 52 % · Teneur en solvants : 48 % Point d'éclair : > 23 °C (DIN EN ISO 1523)
Stockage / Durée de conservation	Se conserve 6 mois dans son emballage d'origine non ouvert. Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré. Protéger de l'humidité, de la chaleur et du rayonnement solaire direct. Refermer hermétiquement les emballages entamés après chaque prélèvement et les utiliser le plus rapidement possible.
Remarque	Pour le durcissement, les traitements ultérieurs et les domaines d'application, se reporter à la fiche technique du vernis de base correspondant.
Nettoyage des outils	Rincer les outils immédiatement après utilisation avec le diluant OLI-PUR V15. Éliminer les résidus de nettoyage conformément à la réglementation.
Sécurité	Liquide et vapeurs inflammables. Contient des isocyanates. Peut provoquer des réactions allergiques. Pour les mesures de protection lors de la mise en œuvre, du stockage et de l'élimination, respecter les fiches de données de sécurité et les étiquetages en vigueur du vernis de base et du durcisseur.
Élimination	Ne pas déverser dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éliminer les résidus de produit et les emballages contaminés comme des déchets dangereux, conformément à la réglementation locale. Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité

Nos recommandations techniques d'application, qu'elles soient orales ou écrites, ne constituent qu'un conseil sans engagement. Elles reposent sur notre expérience et l'état actuel des connaissances issues de la pratique. Elles ne dispensent pas l'applicateur de vérifier lui-même, sous sa propre responsabilité, l'adéquation de nos produits à l'usage prévu. Toutes les éditions antérieures perdent par la présente leur validité. Mise à jour : octobre 2026